

M

Feuillet - 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	1
Pouvoirs	5
Nombre de votants	36
Date de la convocation	29/03/2024
Certifié exécutoire le	15/04/2024
Date d'affichage	16/04/2024
Envoyé en préfecture le	16/04/2024

*Le douze avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Bugeat, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.*

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE:** BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOURROUX François, CHABRILLANGES

Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :** GAGE Pascal.

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** ENSERGUEIX Jean-François, LONGUET Jean-François, VERGNE Patrick.

**EXCUSES :** BOUCHOT Estelle (donne procuration à RUAL Bernard), BOURDARIAS Sophie, COISSAC Vincent (donne procuration à JANICOT Véronique), LELIEVRE Carla (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), PETIT Christophe (représenté), SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard (donne procuration à CHASSEING Daniel), TER-HEIDE Laurence.

**Secrétaire :** COIGNAC Gérard.

**57-2024 Attribution marché maîtrise d'œuvre aménagement bureau accueil touristique de Treignac.**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes en lien avec l'office de tourisme intercommunal « Terre de Corrèze » a décidé de réaliser des travaux de réaménagement du bureau d'accueil de Treignac.

Les travaux qui seront à la charge de la CCV2M seront sur l'enveloppe du bâtiment et la création de volume (gros œuvre, isolation, cloisons, électricité, menuiserie)

Afin de réaliser ces travaux conformément à la réglementation la CCV2M doit être accompagnée d'un maître d'œuvre.

Une consultation a été réalisée le 21 mars 2024 pour un retour le 11 avril 2024.

Le Président fait lecture de l'analyse des offres et fait part au Conseil Communautaire de la proposition de la Commission d'Ouverture des Plis qui s'est tenue le vendredi 12 avril à 10H00 au siège de la CCV2M concernant les 3 offres reçu pour ce marché.

Le Président propose de retenir :

- L'entreprise FG ECO pour un montant de 8 050,00 € HT

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 35 voix pour, 1 contre, 0 abstention :**

- D'ATTRIBUER le marché à l'entreprise FG ECO pour un montant de 8 050,00 € HT
- D'AUTORISER le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ce marché.

Fait à Treignac le 23/04/2024  
Le Président, Philippe JENTY

Philippe Jenty

